

Mentions légales du Concours – 5 ans de poutine Ashton

1. Organisateur du concours

Le concours 5 ans de poutine Ashton est organisé par la société 9450-4214 QC Inc. faisant affaires sous la marque ASHTON^{MC}

2. Durée du concours

Le concours débute le 13 septembre 2025 à 8:00 et se termine le 31 octobre 2025 à 23 :59 (Heure de l'Est, UTC-5)

3. Admissibilité

AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER AU CONCOURS. Le concours est ouvert à toute personne résidant légalement au Québec, âgée de 18 ans ou plus au moment de l'inscription.

Sont exclus : les dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, agents et/ou représentants du Commanditaire et ou des Partenaires et leurs filiales ou sociétés liés, agences de publicité, titulaires de licences, franchisés, partenaires, détaillants.

De plus, tout membre de la famille immédiate des personnes mentionnées dans cette section et toute personne vivant avec eux sous le même toit (qu'il s'agisse ou non d'un membre de leur famille immédiate) ne sont pas éligibles pour gagner ce concours.

Le terme « Famille immédiate » signifie pères, mères, frères, sœurs, enfants, maris, femmes ou conjoints des personnes mentionnées dans cette section, quel que soit leur lieu de résidence.

Toute personne désirant participer à ce concours doit s'assurer de pouvoir se présenter en personne pour récupérer le prix.

4. Comment participer

Aucun achat requis.

Pour participer, le participant doit :

1. Remplir le formulaire de participation en ligne à la page dédiée au concours.

Toute participation incomplète, illisible, frauduleuse ou transmise en retard sera rejetée. Une seule participation par personne sera comptabilisée.

5. Prix

Un (1) grand prix sera attribué :

- 5 ans de poutines gratuites dans les restaurants Ashton.

Valeur approximative : 2650\$ basée sur la remise d'une (1) poutine mini authentique par semaine pendant 5 ans.

Le prix sera remis sous forme de coupons, signés par un responsable Ashton.

6. Conditions du prix

- Limite : une (1) poutine par semaine, non transférable, non monnayable, non échangeable contre un autre produit.
- Le prix doit être accepté tel quel. Aucune substitution ne sera offerte.

7. Sélection du gagnant

Le 1^{er} novembre, un tirage au sort sera effectué parmi toutes les participations admissibles reçues.

Le gagnant sera contacté par [courriel ou/et téléphone] dans les 7 jours ouvrables suivant le tirage.

Le gagnant devra répondre dans un délai de 7 jours et remplir une déclaration d'admissibilité ainsi qu'une décharge de responsabilité.

8. Publicité

En acceptant le prix, le gagnant autorise l'Organisateur à utiliser son nom, sa ville de résidence, sa photographie et/ou son image à des fins publicitaires, sans rémunération additionnelle.

9. Responsabilité

L'Organisateur, ses employés, partenaires et représentants ne peuvent être tenus responsables de :

- Toute défaillance technique, erreur humaine ou informatique,
- Participation perdue, en retard ou mal acheminée,
- Accident, blessure ou dommage liés à la participation au concours ou à l'utilisation du prix.

10. Résiliation

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler le concours en cas de fraude, de virus, de problème technique ou de toute autre cause indépendante de sa volonté nuisant à la bonne tenue du concours.

11. Confidentialité

L'usage des données se fera conformément à la Politique de confidentialité d'Ashton disponible dans notre section Mentions Légales sur notre site internet sur le lien suivant : <https://ashtonrestaurants.ca/mentions-legales>.

COORDONNÉES DU COMMANDITAIRE

Le Commanditaire du Concours est 9450-4214 QC Inc. faisant affaire sous le nom « ASHTON ».

Adresse postale : 985 Avenue Godin G1M 2X5 Québec (Qc) Canada

Téléphone : (418) 682-2613

Adresse courriel : marketing@chezashton.ca